

**Deep Green - Made in Japan**

Nicht nur gute Musik kommt aus Japan - wie bereits vor 36 Jahren das berühmte Deep-Purple-Doppelalbum -, auch die umweltverträglichsten Autos sind seit Jahren "Made in Japan". Auch 2007 belegen zwei japanische Hersteller die Spitzenplätze der Auto-Umweltliste des Verkehrsclubs Deutschland (VCD). Beim Honda Civic Hybrid in der Kompaktklasse und dem Familienauto Toyota Prius handelt es sich um Fahrzeuge mit Hybridtechnologie, in denen ein zusätzlicher Elektromotor für mehr Energieeffizienz sorgt. Die weiteren Top-Ten-Plätze werden von Kleinwagen wie "Citroën C1 1.0 Advance", "Peugeot 107 Petit Filou 70" und "Toyota AYGO" besetzt. Die beiden französischen Modelle wurden allerdings auch von Toyota konzipiert, so dass unter den zehn Besten nur ein waschechter Europäer zu finden ist: der VW Polo Bluemotion. "Die deutschen Autobauer holen jedoch langsam auf", schreibt der VCD. In der Tat, unter den umweltverträglichsten Modellen in der Kompaktklasse und bei Familienautos tauchen die Namen der deutschen Hersteller auf. Schelte gibt es trotzdem vom VCD: Die Hersteller hätten die notwendige Verbrauchsreduzierung "durch mehr Luxus, Größe und Gewicht der Autos zunichte gemacht". Mehr Information unter [www.vcd.org](http://www.vcd.org)

**"Mammerent" wird teuer**

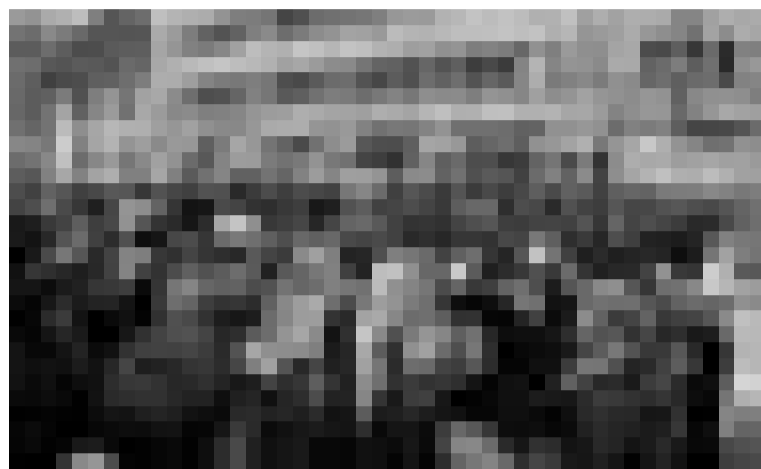
Der "Mammerent", von der CSV anlässlich des Rententischs im Hauruck-Verfahren durchgesetzt, droht eine Kostenexplosion. Zum einen sind beim EU-Gerichtshof zwei Klagen anhängig, mit denen betroffene portugiesische Mütter auf das Gleichheitsprinzip pochen. Ihre Kinder wurden außerhalb Luxemburgs geboren, sie entsprechen somit nicht den Vorgaben des Mammerent-Gesetzes. Da es sich dabei um eine soziale Leistung ähnlich dem Kindergeld handelt, sehen die Betroffenen sich einer Diskriminierung ausgesetzt, die nicht mit geltendem EU-Recht vereinbar ist. Sollte - wie zu erwarten ist - der EU-Gerichtshof dieser Sicht stattgeben, dann werden die im Budget von 2008 vorgesehenen 80 Millionen Euro für die Sondervergütung für Mütter, die ihre Kinder erzogen haben, ohne selber berufstätig gewesen zu sein, nicht mehr reichen. Aber auch ohne die Gastarbeiter-Mütter sind die Kosten höher als anfänglich gedacht: Von Jahr zu Jahr werden mehr Anträge gestellt, obwohl eigentlich mit einem Abflauen gerechnet wurde, weil nach und nach die Zahl der "Nur"-Hausfrauen abnehmen sollte. Dass dem noch nicht so ist, ist ebenfalls eine späte Konsequenz "erfolgreicher" CSV-Politik, die bis in die Neunzigerjahre die nicht-berufstätige Hausfrau als gesellschaftliches Leitbild propagiert hat.

**Picadilly in der Kritik**

Gesundheitsminister Mars Di Bartolomeo muss in seinem Kampf gegen die Drogen auch Niederlagen einstecken: So wurde dieses Jahr die Alcopops-Regelung, die 2006 zum Schutz der Jugend eingeführt wurde und die höhere Steuern auf spirituosenhaltige Süßgetränke bis zehn Prozent Alkohol vorsah, von Vinsmoselle erstmals umgangen, indem man den Alkoholgehalt des saisonalen Stadtbredimuser Picadilly von acht auf 10,1 Prozent erhöhte. Sich auf den Polizeibericht über das Weinfest berufend, das am Wochenende stattgefunden hat, kritisierte die Ombudsfrau Marie Anne Rodesch-Hengesch die steuersparende Alkoholerhöhung, die nicht dem Schutz der Jugend diene. "Es liegt nicht in unserem Interesse, dass Leute sich betrinken", sagt Nico Vesque, Präsident des Stadtbredimuser "Syndicat d'initiative et de tourisme". So überlege das Syndicat, das Fest künftig mit einem Zaun zu umgeben und fixe Eintrittsgelder zu erheben. Auch der LSAP-Abgeordnete Ben Fayot schlägt diese Richtung ein, indem er in einer Anfrage an den Chamberpräsidenten wissen will, ob die Regierung künftig mit den Festorganisatoren feste Regeln aufstellt, um Exzesse zu verhindern.

**CHOMAGE DES JEUNES**

# Faux-fuyants contre fausses frayeurs



Manifestation de novembre 2006. François Biltgen souhaite "dissiper les fausses craintes et les illusions" qui avaient nourri les protestations contre le projet de loi 5611. (photo: woxx)

**A défaut de politiques de fond, c'est avec une étude et des artifices de calcul douteux que François Biltgen combat le chômage des jeunes.**

Si l'objectif de la conférence de presse sur "Les jeunes face au marché du travail" était d'avoir bonne presse, l'opération peut être considérée comme réussie. La présentation, il y a une semaine, d'un rapport du Statec sur ce sujet sensible, en présence du ministre du travail François Biltgen, a fait l'objet de comptes rendus élogieux. Le Statec aurait enfin redressé les chiffres exagérés du chômage des jeunes, le ministre aurait fait preuve de perspicacité et de sens des responsabilités. Or cette impression favorable ne survit pas à un examen approfondi: des statistiques intéressantes mais ambivalentes ont été présentées de manière unilatéralement positive. Biltgen a déclaré vouloir dissiper les craintes des jeunes concernant leurs perspectives d'emploi, qui s'étaient exprimées lors du débat sur le projet de loi 5611. En enjolivant la situation réelle, il a pris le risque de produire l'effet inverse.

Pourtant, le rapport "Les jeunes face au marché du travail" n'apporte pas que des "mauvaises nouvelles", loin de là. Ainsi, les chiffres montrent que les employeur-se-s ne pratiquent aucune discrimination à l'égard des résident-e-s portugais-es - à formation égale, bien entendu. Autre aspect positif, le rapport constate peu de déclassements - des embauches de salarié-e-s surqualifié-e-s - au Luxembourg, alors que ce phénomène pèse lourdement sur les salaires et les conditions de travail dans les pays voisins.

Surtout, une grande majorité de jeunes de 15 à 29 ans finit par trouver un emploi, et même par obtenir un contrat à durée indéterminée. Il est vrai qu'avant d'en arriver là, de nombreux jeunes, même diplômé-e-s passent par un stage ou une autre forme de contrat à durée déterminée. Sur ces deux points, le ministre a bien raison d'affirmer que le rapport du Statec dissipe aussi bien les fausses frayeurs que certaines illusions.

Les chiffres concernant la durée de recherche d'un emploi sont-ils vraiment rassurants? D'une part, près de la moitié des jeunes chômeur-se-s ne le sont que depuis moins de six mois, d'autre part 11 % - quantité non négligeable - cherchent un job de-

puis plus de 18 mois. François Biltgen considère ces chiffres comme globalement positifs: "Par les temps qui courent, une durée moyenne d'insertion de cinq mois, c'est rapide."

Cependant, le ministre n'a pas nié qu'il y ait un problème d'adéquation entre la demande sur le marché de l'emploi et ce que les jeunes ont à offrir: "55 % des postes créés demandent un profil universitaire, or seulement 25 % des jeunes ont un tel profil. C'est pour cela que nous continuons à importer de la main d'oeuvre de l'étranger." Dans le même ordre d'idées, le directeur du Statec Serge Allegrezza a évoqué l'image d'un sandwich: les jobs demandant une qualification élevée, tout comme les emplois peu qualifiés, sont occupés par des étrangers, les résidents se retrouvant dans les strates intermédiaires. Ainsi, seulement 19 % des jeunes ont des professions intellectuelles et scientifiques - et 8 % sont classés ouvriers et employés non qualifiés. Pour bien faire, le Statec a comparé la répartition des jeunes par profession à la répartition de l'ensemble de la population active. Clairement, les jeunes résidents sont sous-représentés dans les professions du haut et du bas du tableau, et surreprésentés parmi les employés administratifs, les personnels de service et vendeurs et les ouvriers qualifiés et artisans. Serge Allegrezza a évoqué la perspective d'une économie de la connaissance, considérée par les experts comme la base de la croissance future. "Dans cette hypothèse, nous avons besoin de beaucoup plus de jeunes dans les emplois hautement qualifiés."

**Le défi du sandwich**

Selon Biltgen, l'essentiel se joue du côté de l'économie et de l'éducation. "En tant que ministre du travail, je ne suis que le pompier de service. Heureusement que je m'occupe aussi du ressort de l'enseignement supérieur." Il est vrai qu'au Luxembourg, trop peu d'élèves sortent du secondaire avec un bac, et que c'est à la ministre de l'éducation Mady Delvaux d'y remédier. Mais Biltgen refile un peu vite la patate chaude à sa collègue. Car une part insuffisante de bachelier-ère-s choisit de s'inscrire à l'université. C'est à ce niveau que Biltgen pourrait intervenir, en incitant notamment les bachelier-ère-s issu-e-s de milieux modestes à opter pour des études supérieures. Mais cela impliquerait d'ouvrir grandes les portes de l'Université du Luxembourg, alors que celle-ci continue à se construire sur un modèle élitiste.

Il est vrai qu'il s'agit là d'un problème concernant l'avenir de l'économie luxembourgeoise et assez éloigné des soucis à court terme des jeunes. Pour les rassurer, François Biltgen a choisi de mettre en avant le "vrai" chiffre du chômage des jeunes tel qu'il ressortirait du rapport. "Avec seulement 5 % de jeunes entre 15

et 29 ans au chômage, leur situation est comparable avec celle du reste de la population", a affirmé le ministre. Les craintes des jeunes de se retrouver sans emploi après leurs études, suscitées par un taux de chômage officiel de 20 %, auraient donc été infondées.

Il est vrai que, comme l'écrit le Statec, le taux de chômage officiel des jeunes est un indicateur délicat. En effet, une grande partie de cette population n'est classée ni employée ni chômeuse, mais en train de suivre des études. Or le taux de chômage ne se calcule que sur base des deux premières catégories. Biltgen à donc encore raison de souligner qu'un taux de 20 % signifie que pour quatre jeunes employés, il y a un chômeur, mais ne veut pas dire qu'un jeune sur cinq est au chômage.

**Faux contre faux**

Or le ministre combat ces chiffres trompeurs avec des calculs non moins trompeurs. Les 5 %, mis en avant comme le "vrai" chiffre du chômage, ne représentent pas le taux, mais la part de chômeur-se-s dans la population totale des jeunes. Comparer ce chiffre au taux du reste de la population, c'est compter tous les jeunes encore scolarisés comme ayant un emploi. En appliquant à l'ensemble de la population le même artifice de calcul, comptant notamment les préretraité-e-s et les femmes au foyer comme occupant un emploi, on ferait baisser de manière considérable le chiffre du chômage.

Le directeur du Statec, plus prudent que le ministre, s'est contenté de parler du "faux message" transmis par les chiffres officiels. Mais pourquoi Serge Allegrezza n'a-t-il pas redressé le message tout aussi faux que le ministre a envoyé lors de la conférence de presse?

Une lecture attentive du rapport permet de voir que la vérité se trouve quelque part au milieu. D'un côté, on constate que le taux de chômage élevé de 34 % pour les 15 à 19 ans - qui ne concerne que les 10 % de jeunes déjà sur le marché du travail - est gonflé par ceux qui ont abandonné leur scolarité prématurément. Les jeunes de 20 ans et plus, en arrivant sur le marché du travail, ont de bien meilleures chances. Ainsi, le taux de chômage de la catégorie 25 à 29 ans n'est plus que de 6,7 % ... et se rapproche réellement du taux du reste de la population.

De l'autre côté, les statistiques à la base du rapport constituent une sorte de photo instantanée. En analysant les conditions d'entrée sur le marché du travail au fil des décennies, comme l'a fait une autre étude, effectuée par le Ceps, on constate que les jeunes n'ont pas tort de s'inquiéter. Ces chiffres révèlent ce que ne peuvent révéler ceux du rapport du Statec: les conditions d'insertion se dégradent lentement mais sûrement. Par exemple, en comparaison avec leurs aîné-e-s, les jeunes d'aujourd'hui passent de plus en plus de temps à la recherche d'un premier emploi et on leur impose de plus en plus souvent des contrats à durée déterminée.

François Biltgen a-t-il craint de jouer sa popularité en dressant un état des lieux nuancé? En mettant en avant des chiffres douteux, c'est sa crédibilité qu'il joue.

**Raymond Klein**